



PROJET
Sécurité sur le lieu de travail

NIVEAU SECONDAIRE VIRTUEL

1 INTRODUCTION

Le concours Sécurité sur le lieu de travail comprend trois activités :

- Détermination des dangers
- Maîtrise des dangers
- Recherche et présentation écrite sur la santé et sécurité au travail

1.1 L'objectif du présent document est de fournir aux concurrents et aux concurrentes des détails supplémentaires sur les trois activités qui composent le concours national Sécurité sur le lieu de travail de 2022.

1.2 Coefficients de pondération des activités

1. Détermination des dangers : 25 %
2. Maîtrise des dangers : 25 %
3. Recherche et présentation écrite sur la SST : 50 %

Ce document donne un aperçu des attentes liées à chaque activité et de la façon dont ces activités seront notées.

S'ils ont des questions, les concurrents et les concurrentes sont invités à communiquer avec leur représentant provincial ou territorial du Comité technique national du concours Sécurité sur le lieu de travail ou avec le président Brad Compton (Saskatchewan), à bcompton@wcbask.com, ou le coprésident Craig Skelly (Alberta), à craigskelly@telus.net.

2 DÉTERMINATION DES DANGERS (Valeur : 25 % de la note finale)

2.1 Aperçu

- Un principe fondamental de la santé et de la sécurité au travail est de savoir reconnaître, évaluer et maîtriser les dangers sur le lieu de travail.
- Dans le cadre de la détermination des dangers, le concurrent ou la concurrente doit montrer qu'il ou elle possède ces compétences en déterminant et en évaluant les dangers présents sur une image et en suggérant des mesures de maîtrise. Pour cette activité, le concurrent ou la concurrente devra :
- Déterminer les dangers
 - Définir le type de chaque danger (physique, biologique, chimique, ergonomique, sécurité, psychologique)

- Suggérer la mesure de maîtrise la plus efficace pour chaque danger (élimination, remplacement, ingénierie, administration, EPI)
- Consigner tous les résultats sur la feuille de réponses en ligne consacrée à la détermination des dangers.

2.2 Comment les concurrents et les concurrentes seront-ils notés?

Pour cette activité, chaque concurrent ou concurrente devra :

4. Déterminer 12 dangers. (12 points)
5. Déterminer la catégorie de chaque danger (physique, biologique, chimique, ergonomique, sécurité, psychologique). Veuillez noter que le concurrent ou la concurrente doit attribuer au moins une catégorie à chacun des 12 dangers. (12 points)
6. Suggérer la mesure de maîtrise la plus efficace pour chaque danger. (12 points)
7. Question supplémentaire relative à la détermination et à la maîtrise des dangers. (2 points)



Quel est le danger? Étincelles produites par le meulage	/1
Quelle est la catégorie du danger? Sécurité	/1
Quelles mesures de maîtrise sont déjà en place pour atténuer le danger. Garde sur la meuleuse	/1
Quel est le type de la mesure de maîtrise. Ingénierie	/1

2.3 Comment les concurrents et les concurrentes pourraient-ils se préparer à cette activité?

Pour se préparer, ils pourraient :

- Utiliser le lien https://www.cchst.ca/oshanswers/hsprograms/hazard_identification.html pour savoir « Quels sont quelques exemples de dangers? » et « Quels sont les types de dangers? »
- Utiliser le lien <https://www.cchst.ca/oshanswers/prevention/effectiv.html> pour savoir « Quels types de dangers recherche-t-on sur les lieux de travail? »
- Faire une recherche en ligne sur « les dangers existant sur les lieux de travail ».
- S'entretenir avec un membre du comité de santé et sécurité au travail de son école ou de son lieu de travail.
- Chercher plus de renseignements sur les mesures de maîtrise : https://www.ccohs.ca/products/posters/longdesc/hazard_control.html

Compétences pour réussir : ⁷Réflexion (pensée critique), ⁸Utilisation des documents

3 MAÎTRISE DES DANGERS (valeur : 25 % de la note finale)

Observer des personnes au travail et déterminer les dangers sont des compétences propres aux professionnels de la santé et de la sécurité au travail, qui aident à éviter ou à éliminer les blessures et les maladies sur le lieu de travail.

3.1 Pour cette activité,

- L'observation des personnes au travail et l'identification des dangers sont des compétences utilisées par les professionnels de la santé et de la sécurité pour aider à réduire / éliminer les blessures / maladies sur le lieu de travail.
- Dans cette section du concours, les concurrents devront observer une variété de sites de travail simulés.
- - Sur chaque site virtuel, les concurrents se verront attribuer un contrôle (choisi par le CTN).
- En fonction du contrôle attribué, ils devront identifier les dangers potentiels, expliquer les contrôles mis en place pour faire face à ce danger et effectuer une évaluation des risques.

- Les concurrents prendront ensuite ces informations et élaboreront une procédure de travail sécuritaire détaillée sur l'un des sites observés afin de contrôler les dangers et les risques sur le site de la compétition.
- Les concurrents observeront la compétition et collecteront des informations qu'ils utiliseront pour fournir des réponses écrites à une série de questions figurant sur la fiche de travail sur la maîtrise des dangers.

3.2 Comment les concurrents et les concurrentes seront-ils notés?

Pour cette activité, chaque concurrent ou concurrente devra :

- Déterminer les dangers : 3 %
- Expliquer les mesures de maîtrise : 3 %
- Remplir une évaluation des risques : 9 %
- Élaborer une procédure de travail sécuritaire : 10 %

3.3 Comment les concurrents et les concurrentes pourraient-ils se préparer à cette activité?

Pour se préparer, ils pourraient :

- Consulter les sites Web indiqués à la section 2.3;
- Apprendre en quoi consiste une évaluation des risques à l'adresse : https://www.cchst.ca/oshanswers/hsprograms/risk_assessment.html;
- Voir des exemples d'évaluation des risques en ligne à l'adresse : https://www.cchst.ca/oshanswers/hsprograms/sample_risk.html;
- Consulter la section « Comment établir des procédures de travail sécuritaires » à l'adresse : <https://www.ccohs.ca/oshanswers/hsprograms/basic.html>.

4 RECHERCHE ET PRÉSENTATION ÉCRITE SUR LA SST (Valeur : 50 % de la note finale)

L'une des méthodes pour communiquer des renseignements sur la santé et la sécurité est par écrit.

4.1 Pour cette activité :

- Le concurrent ou la concurrente jouera le rôle d'un professionnel de la SST. Il ou elle devra faire une recherche sur un problème de SST dans un milieu de travail et formuler des recommandations à l'employeur;

- Le concurrent ou la concurrente se verra attribuer un problème de SST. Il ou elle devra entreprendre une recherche sur ce problème en vue de formuler des recommandations;
- Une fois les recommandations formulées, le concurrent ou la concurrente devra rédiger ses recommandations dans un document;
- Il ou elle devra ensuite soumettre sa présentation et ses recommandations écrites aux juges aux fins d'évaluation. Les juges joueront le rôle d'un employeur dans le milieu de travail.
- L'usage d'appareils électroniques est nécessaire pour accomplir cette activité. Les concurrents et les concurrentes devront utiliser une tablette, un ordinateur portable ou un ordinateur de bureau pour effectuer leur recherche et rédiger leurs recommandations;
- Chaque concurrent ou concurrente jouera le rôle d'un professionnel de la SST;
- L'évaluation du concurrent ou de la concurrente portera sur sa capacité d'organiser et de communiquer les points clés.

4.2 Comment les concurrents seront-ils notés?

- Recherche et contenu : 15 %
- Communication et présentation écrites : 15 %.

4.3 Comment les concurrents et les concurrentes pourraient-ils se préparer à cette activité?

Consulter les ressources recommandées dans les sections précédentes.